



Agathe Senesal, en charge de EquiPass à la Fédération des Conseils des Chevaux.

## EQUIPASS

### UNE APPLI AU SERVICE DES DIRIGEANTS

Les Conseils des Chevaux ont conçu une application gratuite qui permet à tout professionnel de vérifier le respect des principales obligations réglementaires sur leur structure mais également d'améliorer le bien-être équin en adhérant à la charte et d'évaluer les facteurs de risques sanitaires liés à la biosécurité.

Construite sur le principe de l'autodiagnostic, l'appli est complète et intègre même un coaching avec des documents obligatoires pré-remplis et des propositions de formations.

Mais ce qui fait sa force au final, c'est sa simplicité d'utilisation et le fait de placer l'établissement au cœur de l'application. Nous avons rencontré Agathe Senesal qui, au sein de la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux, est en charge de la promotion de cet outil.

**HippiK : À quand remonte l'idée de cette application ?**

**Agathe Senesal :** Cela remonte à trois ans. Bien entendu, l'idée a germé il y a un peu plus longtemps, mais il a fallu bien définir les objectifs de l'application et ensuite la développer d'un point de vue technique.

**- Répond-elle à une demande de la base ?**

- Oui bien sûr ! Ce sont les professionnels de la filière équine qui nous ont donné les grands axes. Tout d'abord sur la réglementation : comment voulez-vous qu'un dirigeant de club

par exemple trouve le temps d'éplucher le code civil, le code rural etc. Il fallait simplifier l'accès à une information claire et actualisée ! Et puis le bien-être équin et la biosécurité sont importants : ce sont des enjeux essentiels pour notre filière. Les professionnels l'ont bien compris.

**- Y a t-il un vrai besoin identifié sur les thématiques abordées : bien-être, réglementation... ?**

- Je le crois. Comme dans tous ces métiers-passion, les dirigeants sont souvent le nez dans le guidon. Ils n'ont pas toujours le temps d'être au courant des évolutions règle-



### FAITES LE POINT SUR :

- ✓ LA RÉGLEMENTATION
- ✓ LE BIEN-ÊTRE ÉQUIN
- ✓ LA BIOSÉCURITÉ



Tout pour vous aider à progresser !  
Aides financières accessibles, documents obligatoires à télécharger, formations, porte d'entrée vers de nombreux labels...



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

*EquiPass : conçu pour faciliter le travail des clubs.*

## Bien-être équin : évaluez vos pratiques



ET ADHÉREZ À LA CHARTE DU BIEN-ÊTRE ÉQUIN !



mentaires, ou des dernières études sur le bien-être animal. Pourtant, les dirigeants sont très sensibles à ces aspects et font déjà beaucoup. EquiPass c'est un outil simple et gratuit, qui leur permet de se « checker » régulièrement, de s'améliorer si besoin et de se tenir facilement informés grâce aux notifications.

**- L'objectif de l'application en une phrase ?**

- Accompagner tous les professionnels (élevage, courses, sports équestres, travail...) pour progresser dans leurs pratiques. Mais on se rend compte aujourd'hui qu'elle peut aussi être très utile pour un particulier.

**- Toutes les applis pros fonctionnent autour d'une idée dominante. Quelle est-elle pour EquiPass ?**

- C'est une appli dont le moteur est l'autodiagnostic. À partir d'un constat de base qui est effectué simplement, en cochant des cases, le dirigeant de club peut immédiatement s'auto-évaluer. Suite à cela, il peut obtenir un PDF téléchargeable confidentiel avec ses résultats. Il pourra en tirer des conséquences et faire évoluer sa structure. Et le gros « plus » d'EquiPass, c'est que c'est la seule application permettant l'adhésion à la charte du bien-être équin ! Pour ceux qui veulent aller plus loin, l'application les oriente vers les démarches de qualité de la filière, avec qui nous avons travaillé.

**- L'appli est-elle également un centre de ressources ?**

- Oui en partie. Sur des thématiques bien précises, elle renvoie vers des sites partenaires ou sur des bibliothèques de textes à télécharger. Dans cet esprit, vous avez un guide des bonnes pratiques en matière de bien-être équin, en matière de démarches sanitaires du détenteur. Les documents liés au registre d'élevage ou des transports sont aussi présents...

Nous avons réellement tenté de nous mettre à la place d'un dirigeant et de lui fournir un instrument simple de pilotage de son activité.

À la demande des professionnels, on a même intégré des notifications sur les aides auxquelles ils ont droit dans leur région !

L'idée est aussi de leur faire gagner du temps.

**- Avez-vous déjà des statistiques d'utilisation ?**

- Nous comptons déjà plus de 1000 téléchargements. C'est un chiffre satisfaisant pour une appli lancée il y a quelques mois et nous lançons à peine notre campagne de communication.

**- Combien de clubs réunionnais l'ont téléchargée ?**

- Cinq ! C'est un début, mais nous sommes optimistes. Nous sommes conscients que l'éloignement est un handicap parfois dans le « sourcing » des infos. On espère qu'EquiPass permettra à tous les clubs réunionnais mais aussi de Mayotte d'être connectés au plus près des évolutions de la filière.

**- Y a-t-il des formations dispensées sur chaque territoire ?**

- C'est à l'initiative de chaque Conseil des chevaux. Nous organisons une formation de tous leurs chargés de mission en

septembre. Nous insisterons sur l'importance de populariser l'application. Mais je sais que le Président Étave est conscient des enjeux et qu'une information va bientôt être réalisée sur ce nouvel outil.

**- Les textes étant amenés à changer, est-ce qu'il y aura des mises à jour ?**

- C'est effectivement un sujet essentiel. Nous réalisons une veille réglementaire avec nos partenaires et l'appli sera régulièrement actualisée.

Au-delà, les utilisateurs sont même informés par notification si un texte réglementaire d'importance évolue. ■

### La Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC) Une structure qui œuvre pour la filière !

La Fédération des Conseil des Chevaux réunit les 16 Conseils des Chevaux régionaux français (13 régions métropolitaines, Nouvelle-Calédonie, Antilles-Guyane et La Réunion).

Créée le 26 mai 2000 par Paul Essartial, elle est actuellement présidée par Pierre-Yves Posé.

Ses rôles sont nombreux, mais de manière schématique on peut citer :

- l'accompagnement et la mise en place des Conseils des Chevaux et leur fonctionnement
- la mise en valeur au niveau national du travail effectué par les Conseils des Chevaux
- le développement des échanges entre les Conseils des Chevaux et la coordination des travaux
- la fourniture d'un cadre méthodologique global et des outils nécessaires aux actions des Conseils des Chevaux
- être l'interlocuteur auprès des institutions et organismes nationaux.

Dans le prolongement de la FCC, les Conseils, au niveau régional, rassemblent toutes les composantes des sociétés-mères nationales en région, mais également les autres secteurs de la filière. Ils représentent la filière équine auprès des Conseils Régionaux et des autres collectivités territoriales ; ils sont membres de la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Rural (COREAMR).

Leur composition est le reflet du tissu économique de la filière équine sur leur territoire et ils s'impliquent dans le fonctionnement du Fonds Eperon (Fonds d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux ou Nationaux) qu'ils utilisent en région comme effet levier de financement régionaux, européens et privés.



Hugues Calvin, le secrétaire général de la FCC de Chevaux.